

29 septembre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf septembre, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Saint-Fulgent – Les Essarts, dûment convoqué le 23 septembre 2022, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky DALLEY, Président.

Date d'affichage de la convocation : 23 septembre 2022

Présents : **Les Brouzils** : Jacqueline BLAIN, Pascal CAILLE, Emilie DUPREY – **Chauché** : Alain BONNAUD, Christian MERLET – **Chavagnes-en-Paillers** : Xavier BILLAUD, Annie MICHAUD, Eric SALAÜN, Stéphanie VALIN – **La Copechagnière** : Annie NICOLLEAU – **Essarts en Bocage** : Fabienne BARBARIT, Caroline BARRETEAU, Nathalie BODET, Pierrette GILBERT, Yannick MANDIN, Nicolas PINEAU, Cathy PIVETEAU-CANLORBE, Freddy RIFFAUD – **La Merlatière** : Philippe BELY – **La Rabatelière** : Jérôme CARVALHO – **Saint-André-Goule-d'Oie** : Jacky DALLEY, Catherine SOULARD – **Saint-Fulgent** : Marylène DRAPEAU, Hugo FRANCOIS, Jean-Luc GAUTRON, Sophie MANDIN.

Excusés : **Bazoges-en-Paillers** : Jean-François YOU – **Chauché** : Myriam BARON ayant donné pouvoir à Christian MERLET – **Essarts en Bocage** : Emmanuel LOUINEAU ayant donné pouvoir à Freddy RIFFAUD, Jean-Pierre MALLARD,

Secrétaire de séance : Christian MERLET

En exercice : 30
Présents : 26
Votants : 28
Quorum : 16

N° 262-22 – Adoption du tableau des effectifs

Considérant que pour pallier la mutation d'un agent du service patrimoine, un agent technique polyvalent a été recruté.

Considérant que ces deux agents n'étaient pas sur le même grade, il convient de supprimer un poste au grade d'agent de maîtrise à temps complet et de créer un poste à temps complet au grade d'adjoint technique.

Considérant que la responsable du pôle technique a quitté la Communauté de communes pour une autre intercommunalité.

Considérant que son remplaçant prendra ses fonctions le 19 octobre prochain et que ces deux agents ne sont pas sur le même grade, il est proposé de supprimer un poste au grade d'attaché à temps complet et de créer un poste à temps complet au grade d'ingénieur.

POSTES CRÉÉS	CDC PAYS ST FULGENT - LES ESSARTS Au 1 ^{er} août 2022	CDC PAYS ST FULGENT - LES ESSARTS Au 1 ^{er} octobre 2022	Pourvus en ETP
Catégorie A			
Filière administrative :			
- Directeur Général des Services	1 (tps complet)	1 (tps complet)	1
- Attaché principal	2 (tps complet)	2 (tps complet)	1
- Attaché	4 (tps complet)	3 (tps complet)	3
Filière technique :			
- Ingénieur	0	1 (tps complet)	1
Filière culturelle :			
- Bibliothécaire	1 (tps complet)	1 (tps complet)	1
Filière sociale et médico-sociale :			
- Médecin hors classe	5 (tps complet)	5 (tps complet)	4
- Médecin hors classe	1 (tps non complet : 30 h / 35)	1 (tps non complet : 30 h / 35)	0,86
- Médecin hors classe	1 (tps non complet : 20 h / 35)	1 (tps non complet : 20 h / 35)	0,57
- Infirmier en soins généraux de classe normale	1 (tps non complet : 12 h / 35)	1 (tps non complet : 12 h / 35)	0,34
- Educateur de Jeunes Enfants	2 (tps complet)	2 (tps complet)	2
- Educateur de Jeunes Enfants	1 (tps non complet : 32 h / 35)	1 (tps non complet : 32 h / 35)	0,91
Sous-total :	19 postes (17,68 en ETP)	19 postes (17,68 en ETP)	15,68

Catégorie B			
<u>Filière administrative :</u>			
- Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1 (tps complet)	1 (tps complet)	1
<u>Filière technique :</u>			
- Technicien principal 1 ^{ère} classe	3 (tps complet)	3 (tps complet)	3
- Technicien principal 2 ^{ème} classe	1 (tps complet)	1 (tps complet)	1
- Technicien	2 (tps complet)	2 (tps complet)	2
<u>Filière sociale et médico-sociale :</u>			
- Aux. de puériculture de classe supérieure	1 (tps complet)	1 (tps complet)	1
- Aux. de puériculture de classe normale	4 (tps complet)	4 (tps complet)	4
<u>Filière sportive :</u>			
- Educateur des activités physiques et sportives principal de 1 ^{ère} classe	1 (tps complet)	1 (tps complet)	1
Sous-total :	13 postes (13 en ETP)	13 postes (13 en ETP)	13
Catégorie C			
<u>Filière administrative :</u>			
- Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	3 (tps complet)	3 (tps complet)	3
- Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	6 (tps complet)	6 (tps complet)	6
- Adjoint administratif	8 (tps complet)	8 (tps complet)	8
- Adjoint administratif	1 (tps non complet : 21,70 h / 35)	1 (tps non complet : 21,70 h / 35)	0,62
<u>Filière technique :</u>			
- Agent de maîtrise	1 (tps complet)	0	0
- Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	3 (tps complet)	3 (tps complet)	3
- Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1 (tps non complet : 26 h / 35)	1 (tps non complet : 26 h / 35)	0,74
- Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1 (tps non complet : 20 h / 35)	1 (tps non complet : 20 h / 35)	0,57
- Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	0	1 (tps non complet : 17 h / 35)	0,49
- Adjoint technique	1 (tps complet)	2 (tps complet)	2
- Adjoint technique	1 (tps non complet : 27 h / 35)	1 (tps non complet : 27 h / 35)	0,77
- Adjoint technique	1 (tps non complet : 13 h / 35)	1 (tps non complet : 13 h / 35)	0
<u>Filière culturelle :</u>			
- Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	1 (tps complet)	1 (tps complet)	1
<u>Filière sociale et médico-sociale :</u>			
- Agent social	3 (tps complet)	3 (tps complet)	3
Sous-total:	32 postes (29,53 en ETP)	32 postes (29,53 en ETP)	29,19
Total :	64 postes	64 postes	
Total en ETP :	60,21	60,21	57,87

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, adopte le tableau de effectifs tel que présenté ci-dessus.



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le 7 octobre 2022

Le Président,
Jacky DALLEY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'Île Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.